



30 octobre 2014

À tous les membres de la Fédération du personnel de soutien scolaire FPSS-CSQ



La nouvelle ronde de négociations pour le renouvellement de votre convention collective est lancée

Le 30 octobre 2014, vos représentants syndicaux à la table de négociation nationale ont rencontré les représentants des commissions scolaires pour déposer les propositions syndicales en vue du renouvellement des conventions collectives venant à échéance le 31 mars 2015.

Ce lancement de la nouvelle ronde de négociations fait suite aux consultations intersectorielles et sectorielles effectuées auprès des membres durant la dernière année. Vos déléguées et délégués ont adopté le contenu des propositions lors du Conseil fédéral des 21 et 22 octobre 2014.

Quelques grandes lignes

Les propositions et revendications syndicales ont été élaborées en fonction de six thèmes représentatifs des préoccupations et des revendications des membres de la FPSS-CSQ :

- ✚ L'organisation du travail
- ✚ Les mouvements du personnel et la sécurité d'emploi
- ✚ La conciliation travail-famille
- ✚ L'attraction et la rétention du personnel
- ✚ La classification des emplois
- ✚ La mise à jour et la révision de certaines dispositions

Il est maintenant nécessaire qu'un certain nombre de normes d'encadrement et de régulation de plusieurs aspects de l'organisation du travail soit mis en place afin d'assurer des postes de qualité répondant aux besoins de services et attentes des membres. L'organisation du travail demeure le principal jalon auquel les parties doivent s'attaquer pour assurer la qualité des services, un climat de travail sain et la motivation du personnel. Les processus de mouvement de personnel doivent être ajustés afin de favoriser le cheminement de carrière à l'interne, valoriser l'expérience acquise, assurer une meilleure répartition des heures de travail, le tout encadré par des programmes de perfectionnement adaptés aux besoins du personnel. Les commissions scolaires doivent maintenant mettre en place des dispositions et avantages favorisant la conciliation famille-travail et améliorer plusieurs aspects des conditions de travail en vue d'assurer la rétention et l'attraction de personnel de soutien motivé et compétent.

Le personnel de soutien a droit à la reconnaissance qu'il mérite !



Dans le respect des délais prévus aux lois, les représentants patronaux devraient soumettre leurs propositions avant la fin de décembre 2014. Notre objectif est de compléter les négociations et d'en venir à des ententes vers la date d'échéance des conventions collectives, soit en mars 2015.

L'intersyndicale et le Front commun

La CSQ, la Centrale des syndicats du Québec à laquelle est affiliée la FPSS, fait partie du SISP, le Secrétariat intersyndical des services publics.

Dans le cadre de cette ronde de négociations 2015, le SISP joint ses forces avec les membres de la CSN et de la FTQ pour constituer le Front commun au soutien des demandes salariales élaborées comme suit : pour une durée des nouvelles conventions collectives de trois ans, une augmentation salariale totale de 13,5 % qui comprend du rattrapage salarial, un redressement annuel sous forme de montant fixe pour favoriser les bas salariés et des dispositions d'indexation et de redressement à l'inflation et au PIB pour la parité et des protections contre la hausse du coût de la vie.

Diffusion

Les bulletins **Info négo** seront disponibles sur le site Internet de la FPSS-CSQ à compter du 1^{er} novembre 2014.

De plus, à compter du 10 novembre, les membres pourront consulter régulièrement l'onglet « Négociation 2015 » dans la section « Relations du travail » sur le site de la FPSS-CSQ afin d'y trouver l'information sur contenu de chaque thème des propositions syndicales et sur l'évolution de la négociation.



**Fédération du personnel
de soutien scolaire (CSQ)**

**Ensemble
Unis
Engagés**

